

REGLEMENT 2026-2027

ASSOCIATION GÉNÉRATIONS DANSES

Place Général de Gaulle - 66600 Rivesaltes

Cour Arthur Conte - place de la République - 66600 Salses le Château

Tél. : 06-88-54-14-30

(Elève) NOM

(Elève) PRENOM

Date naissance

ADRESSE :

66.....

(Maman) NOM prénom

Profession

Tel

Mail@.....

(Papa) NOM / prénom

Profession

Tel

Mail@.....

La tenue et le comportement

- Une tenue correcte est exigée pour le respect de tous : tenue de danse ou simplement un legging et tee-shirt. Aux pieds : chaussons ou chaussettes, **PAS** de chaussons rythmiques.
- **PAS de TENUE DE VILLE !!!!**
- Montres, bijoux et **portables** sont interdits pendant les cours, ils restent dans le sac
- Les cheveux **longs obligatoirement attachés**.
- Il est strictement **interdit de manger** et de fumer dans la salle de danse.
- Les élèves arrivant en avance pour se préparer peuvent le faire à condition que ce soit dans le silence, par respect pour les élèves qui sont en train de danser.

Les cours

- Deux cours d'essai sont autorisés à la rentrée pour les nouvelles
- L'association se réserve le droit de modifier les horaires si elle le juge nécessaire.
- Afin d'assurer la qualité et le bon déroulement des cours ainsi que pour des raisons de sécurité : **Les parents ne sont pas admis** pendant les cours dans la salle de danse.
- Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, la salle de danse est fermée.

Inscription

Aucune clause particulière n'est prévue dans nos statuts pour pourvoir à un remboursement en cas d'interdiction de la pratique de l'activité imposé par les pouvoirs publics.

- **Le paiement peut s'effectuer en trois fois, le mois de l'inscription et les mois suivant. Tout retard entraînera une majoration de 10 € par mois de retard.**
- Aucun enfant mineur n'est inscrit sans la présence d'un de ses parents.
- Pour les parents séparés: le parent qui inscrit l'enfant, prend en charge le paiement, sauf si ceux ci s'entendent.
- Si l'élève n'assiste plus aux cours, il n'est pas remboursé.
- Chaque élève s'engage à régler la cotisation annuelle qui sera établie en fonction des cours, au moment de l'inscription. Ainsi que les frais de costumes.
- Trois semaines après l'inscription le dossier de l'élève doit être **COMPLET**

Gala de fin d'année

- Renseignements en cour d'année

Le professeur se donne le droit **de ne pas accepter** l'élève qui n'aura pas respecté ce règlement.

Documents à fournir

- **2 enveloppes timbrées avec vos noms et adresse**

Diffusion de l'image (cocher la case)

☐ J'accepte la diffusion de la photo de mon enfant le site et les réseaux sociaux de l'association

☐ Je refuse la diffusion de la photo de mon enfant le site et les réseaux sociaux de l'association

Nom/prénom

Fait à RIVESALTES le..... 2026

Fait à Salses le Château le.....2026

Signature des Parents

Signature de l'élève